



H A R L A Y
A V O C A T S



Qevlar AI

Communiqué de presse

Mars 2026

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ QEVLAR AI DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS DE 30 MILLIONS D'USD

Qevlar AI, start-up qui utilise l'intelligence artificielle pour aider les entreprises à lutter contre les cyberattaques, réalise une levée de fonds d'un montant de 30 millions d'USD afin de poursuivre le développement de sa plateforme.

Fondée en 2023 par **Ahmed Achchak**, CEO, et **Hamza Sayah**, CTO, **Qevlar AI** utilise l'IA générative visant à protéger les entreprises face aux cyberattaques.

La plateforme SOC autonome de **Qevlar AI** accélère les enquêtes grâce à l'enrichissement des données, la détection de modèles et la création de rapports. La société s'adresse tant aux plus grandes entreprises européennes qu'aux MSSP (Managed Security Service Providers), des intermédiaires qui facilitent la gestion des services de sécurité pour les entreprises.

Elle bénéficie aujourd'hui de la confiance des entreprises du **Fortune Global 500** et des principaux MSSP en Europe et aux États-Unis.

Cette levée de fonds a été réalisée auprès de **Partech Partners**, **Forgepoint Capital International** et **EQT Ventures**, avec la participation de **Station F**. Ce tour de table permettra notamment à la start-up de cybersécurité de développer sa solution d'automatisation des enquêtes SOC et d'accélérer son développement à l'international, notamment aux États-Unis.

Thibault Chareton (associé) et **Diane Dewé** (collaboratrice) ont conseillé **Qevlar AI** dans le cadre de cette levée de fonds.

Morgan Lewis & Bockius UK LLP (Sébastien Pontillo et Carole Ruggiu) et **DLA Piper France LLP** (Sarmad Haidar, Loïc Bustos et Lucas Robert) ont conseillé les investisseurs.

A propos de HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.



Pour plus d'informations, veuillez contacter
Thibault Chareton : tchareton@harlaylaw.com